

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

CSU : Franck Nguema et Patrick Mouguiama Daouda sur le terrain

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre du Championnat scolaire et universitaire (CSU), lancé officiellement en janvier dernier, le ministre des Sports, Franck Nguema, son collègue de l'Éducation nationale, Pr Patrick Mouguiama Daouda, et la coordinatrice nationale du CSU, Géraldine Yema Robert, ont assisté, hier, aux compétitions de football et d'athlétisme qui se sont déroulées au stade de Nzeng-Ayong. Reconnaissant la nécessité de faire du CSU un véritable levier de développement des

futurs athlètes du pays, le ministre de l'Éducation nationale s'est réjoui du retour de cette compétition destinée à détecter et encadrer de nouveaux talents. "Ça me fait plaisir de voir que nous n'avons pas réinventé la roue. Nous sommes revenus aux fondamentaux en remettant sur pied le Championnat scolaire et universitaire. Nous savons que les établissements et les écoles sont des viviers pour le sport d'élite. Cela nous permet de former des talents qui vont représenter le Gabon dans les compétitions internationales", a déclaré le Pr Patrick Daouda Mouguiama.

Pour sa part, le ministre des Sports, grand artisan de la renaissance de cette compétition sous une nouvelle formule, a salué le bon déroulement de ce tournoi. "Dans tout le Gabon, aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que le CSU a véritablement démarré. Ce championnat permet de détecter les talents de demain. Il nous faut renouveler notre sport d'élite. Les athlètes comme Anthony Obame doivent être renouvelés. C'est une occasion pour nous de préparer les futurs athlètes qui devront prendre part aux Jeux olympiques de Paris 2024", a conclu Franck Nguema.



Photo: DR

Franck Nguéma et Patrick Mouguiama Daouda sont allés encourager les futurs talents.



CAISSE NATIONALE
DE SÉCURITÉ SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 12/02/2020

Appel d'offres N°001/DPA/DAA/CA-ETE

Source de financement : CNSS

I/ OBJET

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, dans le cadre des évacuations sanitaires, lance un appel d'offres pour la sélection des prestataires pouvant assurer l'assistance ou l'accompagnement à l'étranger (Afrique du Sud, France) de ses assurés victimes des accidents de travail (AT) et des maladies professionnelles (MP).

II/ PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du Décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

III/ CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

IV/ RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le retrait du dossier d'appel d'offre se fait à la **DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES ACHATS**, Sise à l'immeuble la Méridienne, en face du Méridien RE-NDAMA (2^e étage) contre paiement à la caisse de la Direction Financière et Comptable (Siège Social - 6^e étage) d'un montant non remboursable de **200 000 FCFA (deux cent mille francs)**.

V/ CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 111 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

VII/ DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées au plus tard le **13 mars 2020 à 15 heures** au Secrétariat du Directeur Général, sis au 7^e étage de l'immeuble du Siège.

Au terme de la procédure d'appel d'offres ; une fois retenue, l'entreprise adjudicataire ou le soumissionnaire retenu s'engage de façon irrévocable à signer le contrat, sauf cas de force majeure.

VII OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui seront présents le **27 mars à 10h** à la **salle de réunion de la Direction Générale (sise au 7^e étage du Siège Social)**.

Le Directeur Général

Romaric Ghislain YOUNGOU MBODOT